



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96127>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-96127

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-13884

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 05/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Nanterre

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21920050800014

Ville : Nanterre

Code postal : 92014

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de démolition de bâtiments communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification et pourra être reconduit tacitement 3 fois, par périodes successives d'un an, au terme de chaque période d'exécution. L'accord-cadre est sans montant minimum et avec un montant maximum de 4 500 000,00 euro(s) HT pour la durée totale du marché (périodes éventuelles de reconductions comprises).

Critères d'attribution : Critère 1 : LE PRIX (50 points) - Sous-critère 1 : Total HT de la réalisation des travaux au regard du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) (20 points) - Sous-critère 2 : Total HT de la réalisation des travaux au regard du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) (10 points). - Sous-critère 3 : Coût horaire de la main d'oeuvre pour la réalisation des travaux « hors bordereau » (10 points). - Sous-critère 4 : Remises appliquées en fonction du montant total des travaux (10 points) o % de rabais proposé pour les travaux d'un montant de 7.000 à 14.000 euro(s) TTC (4 points) o % de rabais proposé pour les travaux d'un montant de 14.001 à 20.000 euro(s) TTC (3 points) o % de rabais proposé pour les travaux d'un montant de plus de 20.001 euro(s) TTC (3 points) Critère 2 : LA VALEUR TECHNIQUE (50 points) Ce critère est apprécié au regard du mémoire technique et des sous critères suivants : Sous-

critère 1 : Moyens humains dédiés à l'exécution des prestations du marché (15 points) - Présentation de l'encadrement envisagé (chefs de travaux - conducteurs de travaux), du taux d'encadrement (présence et affectation au chantier en % temps) - Présentation de l'équipe dédiée et des matériels envisagés (10 points) - Mesures de protection mises en œuvre pour assurer la sécurité des intervenants (diminution des risques d'accident) (5 points) Sous-critère 2 : Mesures spécifiques (20 points) Pertinence de la méthodologie et de l'organisation proposées pour l'exécution des prestations Sous-critère 3 : Gestion de l'environnement de chantier (15 points)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Étude Réalisation Démolition Terrassement E.R.D.T. 3-5 Rue des Raverdis 92230 GENNEVILLIERS

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/08/2025